

CPAS Bureau Permanent

jeudi 21 septembre 2023

Liste des décisions

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 13/07/2023. le bureau permanent approuve le procès-verbal de la séance du 13/07/2023. le bureau permanent approuve le procès-verbal de la séance du 07/09/2023
- **2. Ajout de points urgents à l'ordre du jour.** le bureau permanent marque son accord pour traiter les points urgents à l'ordre du jour
- **3. Activités 'Plus forts ensemble'.** le bureau permanent prend connaissance que CLS et le service social participent à 'Plus forts ensemble'
- **4. Circulaire sur les décisions de l'année électorale.** Le bureau permanent prend connaissance du circulaire sur les décisions de l'année électorale
- **5. MJP et JR plus clairs pour les conseillers à partir de 2026.** MJP et JR plus clairs pour les conseillers à partir de 2026
- **6. approbation des comptes annuels 2022.** Le bureau permanent décide de mettre l'approbation des comptes annuels 2022 par le gouverneur provincial à l'ordre du jour du prochain conseil du service sociale.
- 7. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection. Le bureau permanent décide des candidats au dossier complet de participer aux épreuves de sélection pour collaborateur administratif (C1 C3).
- **8. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.** Le bureau permanent décide des candidats au dossier complet de participer aux épreuves de sélection pour fonctionnaire technique nettoyage extérieur (E1 E3).
- **9. Epreuves de sélection pour collaborateur administratif (C1-C3): désignation des membres du jury.** Le bureau permanent prend connaissance que les membres du jury pour les épreuves de sélection de collaborateur administratif ont été désignés.
- **10.** Epreuves de sélection pour fonctionnaire technique nettoyage extérieur (E1-E3): désignation des membres du jury. Le bureau permanent prend connaissance que des membres du jury pour les épreuves de sélection de fonctionnaire technique nettoyage extérieur ont été désignés.
- **11. Demande de stage au service social.** le bureau permanent marque son accord pour la demande de stage au service social
- **12. Demande de stage à la Résidence Geurts.** le bureau permanent marque son accord avec la demande de stage à la Résidence Geurts

